



Probleme electrique pour une location

Par **atalante82**, le **09/01/2010** à **14:48**

Bonjour,

Je suis locataire dans une maison qui vient juste d'être renovée entierement. Suite a un mauvais calcul de mon proprietaire, nous avons un amperage insuffisant qui ne correspond pas au besoin réel de la maison.

Nous sommes au mois de janvier et nous ne pouvons allumer que 3 chauffages sur 9 car si nous allumons un radiateur de plus, celà declenche le delestage et eteint tout le chauffage. Nous devons meme reduire a 2 radiateurs si nous voulons mettre le lave linge...

Ce probleme est d'autant plus desagreable que nous avons des enfants. Pour remedier a ce probleme nous devons faire intervenir un technicien edf afin de modifier l'amperage.

Je voudrais savoir qui doit payer pour ce deplacement . Merci d'avance pour votre aide.

Par **jeetendra**, le **10/01/2010** à **14:01**

[fluo]ADIL DU 49[fluo]
312, avenue René Gasnier
49100 Angers
02 41 81 89 40

Bonjour, logiquement ce sera à la charge du propriétaire (mise aux normes électriques du logement), contactez l'Association de défense des locataires ADIL à Angers pour

confirmation, ils tiennent des permanences juridiques, bon dimanche à vous.

Par **atalante82**, le **10/01/2010** à **14:36**

merci beaucoup je vais les contacter. Bon dimanche a vous aussi !